Réplique | Marcel Labrecque, v.-p., Exploitation*, Port de Québec

LE SOLEIL 2008/01/22

L'agrandissement du port de Québec, un projet porteur

(*À Jean Lacoursière*)

J'ai été étonné de lire, le 15 janvier, votre dénonciation du projet d'agrandissement du port de Québec, avant même qu'il ne vous soit présenté en détail. Cela n'a jamais été un secret : le Port de Québec nécessite de nouveaux espaces afin de remplir adéquatement sa mission, laquelle est d'être au service du commerce extérieur canadien.

. Le port a fait ses devoirs en optimisant l'utilisation de chaque mètre carré disponible. Les tonnages manutentionnés ont plus que doublé à partir des infrastructures existantes sur une période de moins de 10 ans, et ce, sans qu'il n'y ait d'impacts négatifs pour la population de Québec. Désormais, plus aucun espace n'est disponible pour le développement de nouvelles activités ou l'augmentation d'activités existantes.

UN SITE SUR MESURE

Pour ses avantages comparatifs indéniables, c'est le secteur est du port, situé à Beauport, qui lui permettra de relever le défi que lui confère sa mission. Il faut se rappeler que ce secteur a été créé de toutes pièces pour des usages portuaires par le port de Québec dans les années 60. Le sable dragué devant la ligne de quai fut déposé à l'arrière des quais, créant ainsi la plage de la baie de Beauport notamment.

L'agrandissement du port s'inscrit donc dans la continuité du lieu. Le Port a convenu avec le gouvernement fédéral d'y investir 20 millions$ pour des aménagements permettant à la population de bénéficier d'infrastructures récréotouristiques sur un site de grande valeur.

Isolé des zones urbanisées, le secteur Est est le lieu parfait pour l'agrandissement. Les zones résidentielles sont relativement éloignées, on y trouve une profondeur d'eau appréciable, (près de 16 mètres à marée basse), et les activités existantes sont complémentaires.

Penser vouloir fusionner le port de Gros-Cacouna avec le port de Québec est une réelle utopie; cela démontre une totale méconnaissance du domaine portuaire, et ce, tant au point de vue opérationnel que législatif.

COHABITATION DES VOCATIONS RÉCRÉATIVE ET PORTUAIRE

Nous avons fait la preuve, dans le contexte du réaménagement de la baie de Beauport, que le port est en faveur de la cohabitation des vocations récréative et portuaire du secteur Est.

En effet, dans le contexte du développement du projet récréotouristique de la baie de Beauport, le Port a consulté les principaux acteurs interpellés dont votre organisme.

Comme Accès Saint-Laurent Beauport était partie prenante des réunions (cinq réunions et trois membres d'Accès Saint-Laurent Beauport à chacune des réunions) et que lors de la réunion du 17 juin 2005, il y a eu consensus relativement au concept d'aménagement projet et à sa cohabitation avec le futur développement du port, je comprends très mal votre réaction.

Nous avons écouté la population, et le réaménagement qui s'achève répond déjà aux attentes des acteurs du milieu (citoyens, utilisateurs, environnementalistes et autres) et l'investissement de 20 millions $ démontre notre bonne foi.

LA TAILLE DE LA PLAGE NE SERA PAS RÉDUITE

Bien que le projet d'expansion soit encore sur la table de travail, nous pouvons affirmer dès aujourd'hui que la plage de la baie de Beauport ne sera pas réduite de taille.

D'ailleurs, le projet sera publiquement présenté et fera l'objet de consultations dans le contexte du processus d'approbation réglementaire. Vous aurez donc l'occasion de vous prononcer sur le sujet. Mais en tant qu'utilisateur du site, vous êtes certainement conscient que la plage existante est en réelle érosion et vouée à une éventuelle disparition si aucune intervention n'est faite afin d'en assurer sa stabilité et pérennité.

Notre projet de développement est porteur à plusieurs égards. Une fois en activité, les aménagements généreront plusieurs dizaines de millions de dollars de retombées économiques annuellement. En favorisant l'utilisation du transport maritime, grâce à des installations bonifiées, le Port contribuera encore plus à l'utilisation du mode de transport le plus efficace et le moins polluant au monde. L'Administration portuaire de Québec est membre de l'Alliance verte, une association regroupant les acteurs de l'industrie maritime québécoise et canadienne qui désirent en faire encore plus pour l'environnement.

Le maritime a toujours été au cœur du développement social et économique de la région et constitue un atout indéniable pour son avenir. Permettre au port de poursuivre sa mission et sa croissance, c'est permettre à la région de profiter d'une source de richesse collective, tant sur le plan social, économique qu'environnemental, tel que le commandent les principes de base du développement durable.

L'auteur est directeur des projets du legs fédéral pour les sites de la baie de Beauport, de l'anse Brown et la Pointe-à-Carcy.